
Date de Convocation
05/03/2024
Date d’Affichage
06/03/2024

L’an deux mille vingt-quatre, le douze mars à 19 h 00
Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni dans la
Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Michel
DUPONT

Etaient présents : Michel DUPONT, Hélène FOUACHE, Olivier
DUBREUCQ, Anne SEILLE, Xavier GIRARD, Gilles RONSE,
Pierre WAUQUIER, Eric LAUWAGIE, Valérie DEVENDEVILLE,
Jean-Michel HAVEZ, Olivier TYTGAT, Emilie
VANDERBAUWEDE, Emmanuelle AUMARD, Anne DAMIE,
Aurore PENNORS

Absent ayant donné procuration : Rénaud DUREUX

Absents excusés : Philippe LAQUAY-PINSET, Amandine TEYS

Secrétaire de séance : Aurore PENNORS

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice 18
Présents 15
Votants 16

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal notre projet
de déploiement d’un système de vidéoprotection sur
l’ensemble du territoire de la commune.

L’implantation d’une partie des caméras (5 secteurs sur 9) se
fait sur Domaine public départemental, dont 2 hors
agglomération. (Les secteurs sur domaine départemental sont
en rouge sur le plan ci-dessous ; ceux en bleu sont sur le
domaine public communal).

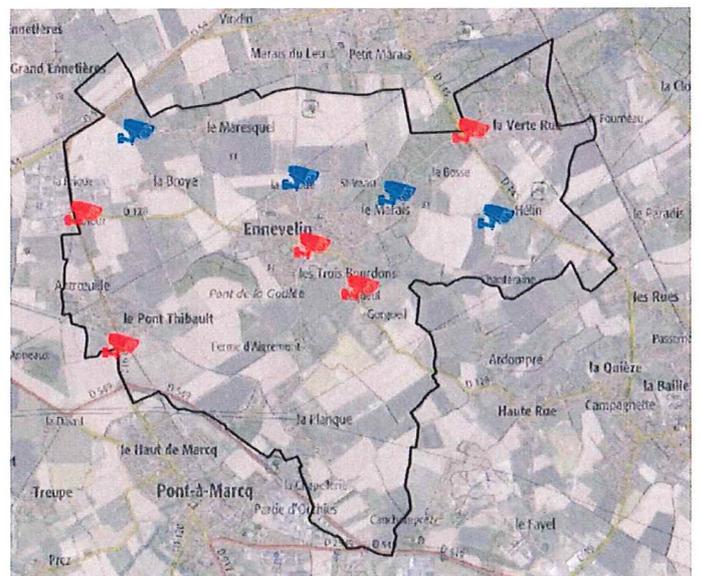
Par conséquent il est nécessaire de conventionner avec le
Département dans le cadre de la réalisation de travaux
d’installation (notamment le génie civil) et l’entretien futur de
ces nouveaux équipements.

OBJET :

**Signature d’une
convention avec le
Département pour
l’implantation de
caméras de
vidéoprotection sur le
domaine public
départemental**

Le conseil municipal, à l’unanimité, décide :

- D’approuver la convention proposée par le
Département du Nord
- D’autoriser Monsieur le Maire à signer ladite
convention.



Secrétaire de séance
Aurore PENNORS

Fait et délibéré à Ennevelin,
le 12 mars 2024,
Le Maire,
Michel DUPONT

